



Le 14 octobre 2013

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Pas-de-Calais

Cabinet du Maire

Service : Secrétariat de Mme le Maire

Tél. : 03.21.46.62.00

Fax : 03.21.46.20.05

Mail : maire@mairie-calais.fr

Vos réf : v/courrier du 12/10/2013

Nos réf : NB/JZ/CF

Natacha Bouchart
Maire de Calais
Sénateur du Pas-de-Calais

A

Monsieur BOULOGNE
Président
MPT
Bd Jacquard
62100 CALAIS

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre réponse en date du 12 octobre au sujet de l'organisation du festival Uni Son.

Par la présente, je prends acte d'une part de votre justification et d'autre part de votre interprétation de la convention qui lie la Ville de Calais à la MPT.

Pour ma part, je réaffirme le refus de la Ville de Calais que ce festival soit organisé. En effet, vous n'êtes pas sans savoir qu'aujourd'hui les Calaisiennes et les Calaisiens souffrent beaucoup de la présence des migrants sur le territoire de la commune. La tension est palpable et quotidienne ; à tout moment nous sommes à la limite de la rupture et de l'incident. Et cela malgré les efforts engagés par l'ensemble des partenaires pour gérer au mieux cette situation.

C'est pourquoi, il apparaît d'une grande maladresse à la limite de la provocation de faire un festival ayant pour objet le soutien à la cause des migrants. Vous allez contribuer à attiser les tensions et rajouter de la colère à l'exaspération dans un contexte déjà très tendu.

Par conséquent, le maintien de cet événement relève de votre seul fait. Ainsi, tout débordement, récupération politique ou tout autre incident qui aurait lieu au cours de ce festival serait de votre entière et unique responsabilité. Dès lors, je me réserverais le droit de prendre les mesures nécessaires en respectant les règles édictées dans le cadre de notre convention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Natacha BOUCHART
Maire de Calais
Sénateur du Pas-de-Calais